



02/02/2012

COMPTE-RENDU DU C.A DU 01 février 2012

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Président Jean DESTRUHAUT.

Délégués du C.A présents : Françoise BEHERETCHE, Marie France DE ZANET, Jean DESTRUHAUT, Francis LEDOUX, Georges LOUBEYRES,

Délégués du C.A excusés : Hubert DOSBA, Angélique MIGOUT, Anne RAQUIN CORNE, Christian ROSE, Yves PICARD

Délégués du C.A absents :

Responsables d'Antennes présents : Jean Pierre BAYLION, José LABORIE, Salvador SALVADOR, Gilles SARRAN.

Responsables d'Antennes excusés : Romain ARDILLER, Jean Claude LASSALLE-BAREILLES.

Responsables d'Antennes absents :

En début de séance le Président demande aux membres du C.A d'observer une minute de silence en mémoire de Patrick LAMAIGNERE, secouriste de l'Antenne de Morcenx, décédé en décembre dernier.

1. **COOPTATION DES DELEGUES DE MONT DE MARSAN :**

Messieurs RIVARD et LAGUË ayant démissionné de la Protection Civile, l'Antenne de Mont de Marsan propose Messieurs Jean Pierre DUNEFOL et Alain PERSILLON comme délégués d'Antenne. Ils sont cooptés à l'unanimité des membres présents.

2. **BILANS ANNEE 2011 :**

Les bilans d'activités sont présentés et adoptés à l'unanimité des membres présents.

Les bilans financiers et les budgets prévisionnels de l'ADPC puis des Antennes sont présentés et adoptés à l'unanimité des membres présents.

3. **TARIFS 2012 :**

Les tarifs ont été débattus et adoptés à l'unanimité des membres présents.

Il est décidé d'augmenter la cotisation annuelle de 2 € pour répercuter la hausse demandée par la FNPC pour l'établissement de la carte annuelle de secouriste. Elle passe de 5 à 7 €. Le prix des DPS est monté à 185 € pour la journée. Les autres tarifs restent inchangés.

4. **CREATION D'UNE STRUCTURE OPERATIONNELLE DEPARTEMENTALE :**

Afin d'améliorer le fonctionnement actuel de gestion, de mise en œuvre des activités opérationnelles et impliquer des secouristes volontaires et motivés, le Président propose de créer une nouvelle structure. Elle serait composée d'un Cadre Opérationnel Régional (COREG), d'un Cadre Opérationnel Départemental (CODEP), d'un Responsable Opérationnel Départemental (ROD) d'un secouriste par Antenne. Cette équipe aurait pour missions d'étudier, créer, mettre en place et coordonner les activités liées aux DPS ME et GE ainsi que les activités liées aux différents plans d'urgence. Les cadres assureront les veilles opérationnelles nationale, régionale et départementale ainsi que la gestion opérationnelle au titre des plans d'urgence. Un document décrivant les missions et les rôles de chacun sera soumis aux membres du C.A pour enrichir cette organisation.

Les membres du C.A sont d'accord sur le principe présenté.

Le CODEP et le ROD sont déjà connus. Il manque le COREG à proposer à la FNPC. Un volontaire ayant déjà l'expérience des postes de secours GE et connaissant l'organisation de l'ADPC est proposé aux membres du C.A. A l'unanimité des membres présents, Sébastien LABROUCHE est nommé pour la fonction de COREG.

Le Président proposera sa candidature à la FNPC afin qu'il suive la formation nécessaire à sa fonction.

Dès que les responsables d'Antenne auront transmis les noms des secouristes volontaires, et que tous les membres du C.A auront pris connaissance et donné leur avis sur la nouvelle organisation, cette équipe pourra commencer à fonctionner.

5. **VALIDATION FICHE BILAN DE PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME :**

Deux projets sont proposés. Après débat, il ressort que cette fiche doit être utilisée par tous les secouristes sans se poser de question dès la prise en charge d'une victime sur un DPS quel qu'il soit.

La fiche améliorée utilisée pour Luxey est adoptée à l'unanimité.

Francis LEDOUX contactera 3 imprimeurs pour avoir les devis afin de réaliser des cahiers de 100 fiches auto carbonées. Il demandera plusieurs volumes de tirages (1000, 1500, 2000, 5000 exemplaires). Suivant le prix, l'ADPC fera l'avance de trésorerie et les Antennes paieront ensuite leurs besoins.

6. **ADHESION A L'ASSOCIATION DES DIRIGEANTS DES ADPC (ADADPC) :**

Quelques Présidents d'ADPC ont formé une Association dans le but de rassembler les dirigeants des ADPC de France afin de protéger les ADPC et leurs bénévoles dans le cadre de leur affiliation à la FNPC. Elle a pour but également de participer aux réflexions sur l'avenir de la « Protection Civile ».
Après proposition du Président, les membres du C.A à l'unanimité des présents décident d'adhérer à l'Association.

7. **CONVENTION FNPC/SNCF :**

La convention nationale signée en septembre 2011 par la FNPC va être déclinée au niveau des régions et des départements. La SNCF a contacté certains départements de la région. Aujourd'hui ces départements ne se sont pas coordonnés pour cette signature. La procédure est en cours.

8. **LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES :**

Un exemplaire est présenté aux membres. Après discussion il ressort que chaque Antenne remettra ce livret à chaque nouvel arrivant après que quelques adaptations du spécimen soient étudiées par la commission des Responsables d'Antenne.

9. **COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS :**

Commission Responsables d'Antenne :

Cette commission ne s'est pas réunie.

Commission Animation :

Françoise BEHERETCHE donne l'état d'avancement de la préparation de l'AG ADPC du 03 mars à Tyrosse. Le travail est bien avancé.

Elle fait remarquer que toutes les Antennes ne sont pas représentées à la commission. C'est un manque lors de la préparation des animations. Il est demandé aux Antennes d'Aire, de Mont de Marsan et de Soustons de renforcer la commission au plus vite.

10. **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

Compte-rendu du DPS Ronde des Sables :

José LABORIE remercie les secouristes qui se sont investis sur ce nouveau DPS de Grande Envergure où presque 50 secouristes par jour ont œuvré. Nous avons été renforcés par l'ADPC 64 avec leur logistique radio. Ce DPS s'est bien déroulé malgré quelques améliorations à apporter, surtout pour les communications radio. Nous sommes prêts à recommencer l'an prochain.

Travaux en cours sur les protocoles infirmiers :

Francis LEDOUX expose l'état d'avancement des travaux. Une réunion de calage a eu lieu avec les infirmiers pour définir les pratiques de chacun. La création d'une commission médicale a été évoquée. Le rôle et les responsabilités de chacun ; du Président de l'ADPC jusqu'aux infirmiers, en passant par les Responsables d'Antenne ont été abordés. Les infirmiers de l'ADPC 64 sont intéressés par notre démarche et souhaitent y être associés. D'autres réunions sont programmées courant février.

Nouvelles dispositions de formation des secouristes 2012/2013 :

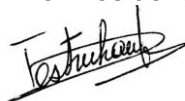
La formation PSC1 va changer au 01/07/2012.

Pour l'instant les PSE1 et PSE2 ne changent pas car la reprise des référentiels n'est pas effective.

INFORMATION DSA SCHILLER FRED EASY :

Bien que nous ne soyons pas concernés, nous avons reçu une information de l'AFSSAPS que ces défibrillateurs avaient eu des défauts concernant un message aléatoire bloquant, relatif à un défaut de connexion des électrodes. Ceci a entraîné un retard dans la prise en charge de la victime dans plusieurs cas.

Le Président



Jean DESTRUHAUT

